

"nécessaires pour la construction du chemin de fer projeté, et de donner aux premiers un certain pourcentage d'intérêt, en considération de leur influence et de leur position, le plan convenu étant ostensiblement celui d'une compagnie canadienne ayant Sir *Hugh Allan* comme président ;

"Que le gouvernement fut informé que des négociations étaient pendantes entre les dites parties ;

"Que subséquemment il fut convenu entre le gouvernement et Sir *Hugh Allan* et M. *Abbott*, M. P.,—que Sir *Hugh Allan* et ses amis avanceraient une forte somme d'argent pour aider à l'élection des ministres et de leurs amis à l'élection générale alors prochaine, et que lui et ses amis auraient le contrat pour la construction du chemin de fer ;

"Qu'en conséquence Sir *Hugh Allan* avança une forte somme d'argent pour l'objet ci-dessus mentionné, à la sollicitation pressante des ministres ;

"Qu'une partie des deniers dépensés par Sir *Hugh Allan* pour obtenir l'acte d'incorporation ou charte lui a été payée par les dits capitalistes des Etats-Unis en vertu de l'arrangement conelu avec lui,—il soit

"Ordonné, qu'un comité de sept membres soit nommé pour s'enquérir de toutes les circonstances se rattachant aux négociations pour la construction du chemin de fer du Pacifique, à la législation de la dernière session sur le sujet, et à l'octroi de la charte à Sir *Hugh Allan* et autres, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et avec instruction de faire rapport de tous les témoignages pris devant lui, ainsi que de ses délibérations."—Cette proposition fut rejetée.

Comme je l'ai déjà fait remarquer dans une dépêche précédente, No. 116, du 3 mai, l'accusation ainsi portée contre mon gouvernement était très-grave ; elle disait qu'il avait trafiqué avec des étrangers des intérêts les plus chers du Canada afin de corrompre les électeurs du pays au moyen de l'or obtenu comme prix de sa trahison. Cependant, lorsque M. *Huntington* fit ces allégations, il ne les appuya par aucune exposition confirmative ou aucune preuve *primâ facie* de leur validité. Il lut simplement sa motion et prit son siège. —Ni Sir *John Macdonald* ni ses collègues ne s'étant levés pour adresser la parole à la chambre, le vote se prit sans débat, et le gouvernement eut une majorité de 31 sur 183 députés présents.

Malgré cette manifestation de sa force—que je pense avoir été déployée pour protester contre l'appel de M. *Huntington* sur son simple *ipse dixit*—mon gouvernement sentit que l'affaire ne pouvait être vidée ainsi, et en conséquence, le lendemain, Sir *John Macdonald* donna avis de la motion suivante, qui fut adoptée le mardi suivant, 8 avril :—

"Sur motion du très-hon. Sir *John A. Macdonald*, il est ordonné qu'un comité spécial de cinq membres (dont l'auteur de la motion ne fera pas partie) soit nommé par cette chambre pour s'enquérir et faire rapport sur les diverses matières contenues et alléguées dans une résolution proposée mercredi, le 2 avril courant, par l'hon. M. *Huntington*, membre représentant le comté de Shefford, relativement au chemin de fer canadien du Pacifique, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, de faire rapport de temps à autre, et de rapporter les témoignages de temps à autre, et, s'il est nécessaire, de siéger après la prorogation du parlement.

"Les membres devant composer le dit comité furent alors nommés par la Chambre, et sont comme suit :

"L'hon. M. *Blanchet*, M. *Blake*, et les honorables MM. *Dorion* (Napierville), *McDonald* (Pictou,) et *Cameron* (Cardwell)."

De ces messieurs, trois—M. *Cameron*, M. *McDonald*, et M. *Blanchet*, peuvent être considérés comme partisans réguliers de l'administration, et deux—M. *Blake* et M. *Dorion*, comme principaux membres de l'opposition.

Sur le débat que souleva cette motion, je fus informé par mon premier ministre—et ici je dois rappeler à Votre Seigneurie que je n'ai pas d'autres moyens de savoir ce qui se passe en chambre, vu que je ne puis assister à ses séances, et que les rapports des journaux sont tout-à-fait inexacts—que M. *Mackenzie*, le chef de l'opposition, ainsi que M. *Blake*, M. *Dorion* et M. *Joly*, membres distingués du même parti, exprimèrent l'opinion que la preuve devait

se f...
dov...
être...
de re...
témo...
serm...
et re...
temp...

sur e...
(No...
mais...
surt...
du b...
de V...
ce bi...
céd...
rema...
mon...
recti...
côté...
repe...

"vu...
"br...
"sa...
"d'...
"le...
"se...
2.
par...

on i...
que...
ner l...
fixé...

vive...
d'ap...
Sir...
gém...
mon...
voul...
et ar...
des...
l'affi...
"qu...
"se...
"n'...
"ch...
M...